

**VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE**

**EMA, une initiative lot-et-garonnaise
de l'association Ciliohpaj-Avenir et joie :
un des 20 projets sélectionnés
au plan national**

La délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement a diffusé, en avril dernier, un appel à projet national destiné à soutenir les associations souhaitant développer des solutions nouvelles d'accompagnement de publics sans abri, mal logés ou risquant de l'être, et ne trouvant pas de réponses adaptées dans le dispositif de l'hébergement et de l'accès au logement. Les publics concernés par cet appel à projet visaient notamment les femmes victimes de violences.

C'est dans le cadre de cet appel à projet, que le dispositif « EMA » (équipe mobile d'aide) a été sélectionné. Il bénéficie ainsi d'un financement de 148 600 € pour 18 mois d'expérimentation.

Ce projet consiste à permettre l'intervention immédiate d'une équipe mobile de 3 travailleurs sociaux auprès des femmes victimes de violences intra-familiales. L'équipe assure la prise en charge en urgence de ces femmes, sur signalement réalisé auprès des écoutants du n° vert d'urgence sociale 115, par les services dits « de première ligne » : police, gendarmerie, travailleurs sociaux et services d'urgence des établissements de santé publics et privés.